



Maison du jeune réfugié de Saint-Omer

Protection des mineurs isolés étrangers
8 rue des Bleuets - 62500 SAINT-OMER

Description des missions de la structure

La MJR de Saint-Omer est un dispositif effectuant des maraudes et proposant une mise à l'abri d'urgence aux jeunes repérés dans le Calais. Elle réalise une évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes isolés étrangers et assure leur hébergement temporaire pendant l'évaluation. Elle a également pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil départemental du Pas-de-Calais, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif. Enfin, elle assure le suivi des jeunes majeurs après leur sortie du dispositif ainsi que le suivi en externe de jeunes pris en charge au sein d'autres foyers du département.

| | |
|------------------|---|
| Date d'ouverture | Septembre 2012 |
| Nombre de places | 45 places d'hébergement d'urgence |
| | 38 places d'hébergement de stabilisation |
| | 42 places d'accueil de jour |

▶ **312** évaluations ont été réalisées.

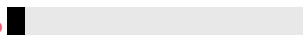
Activité de l'établissement en 2016

Le dispositif de mise à l'abri a eu une fluctuation d'activité en fonction de la situation sur les camps du Calais. Dès lors, on constate une suractivité dès le démantèlement du camp de Calais et du centre d'accueil provisoire (augmentation de 100% entre novembre et décembre). Le dispositif d'hébergement de stabilisation a accompagné les jeunes vers l'autonomisation et a axé son travail sur l'accès à l'emploi par la formation professionnelle qualifiante et sur l'accès et le maintien dans le logement autonome.

Événement majeur de l'année

Les professionnels de l'accueil de jour et de l'hébergement de stabilisation en partenariat avec la bibliothèque d'agglomération ont mis en place la « 2^{ème} rencontre » avec la rédaction et la lecture de contes avec une conteuse professionnelle. En outre, grâce au soutien d'audomarois, les jeunes de la MJR ont pu créer un club de cricket des réfugiés de Saint-Omer. Enfin, une rencontre a été organisée avec des élus de Saint Omer et le Maire afin d'évoquer le parcours des jeunes et leurs projets en France.

Information sur le public accueilli

- ▶ **1 422** jeunes mis à l'abri dans le dispositif d'urgence
- ▶ **238** jeunes accompagnés dans le service de stabilisation
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis en 2016 : **5,7 jours** dans le dispositif d'urgence
- ▶ Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16 ans et 1 mois**
- ▶ Pays d'origine des jeunes en mise à l'abri pris en charge en 2016 : **Afghanistan, Érythrée, Soudan, Égypte, Éthiopie**
- ▶ Pays d'origine des jeunes en hébergement de stabilisation pris en charge en 2016 : **Afghanistan, Soudan, Tchad, Albanie, Égypte**
- ▶ Répartition par sexe en mise à l'abri :
Filles : **5%**  Garçons : **95%**
- ▶ Répartition par sexe en hébergement de stabilisation : **uniquement des garçons**
- ▶ **11** dossiers de demandes d'asile ont été déposés.
- ▶ **5** protections internationales ont été accordées.
- ▶ **19** titres de séjour ont été délivrés.
- ▶ **51** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- ▶ **26** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- ▶ **6** jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- ▶ **12** contrats jeunes majeurs ont été obtenus.